



SYNDICAT NATIONAL UNIFIÉ DES IMPÔTS

Communiqué de presse

Vendredi 20 octobre 2008

Projet de loi de finances 2009 : l'occasion d'un premier bilan fiscal éclairant...

Alors que s'ouvre la discussion parlementaire sur le projet de loi de finances pour l'année 2009, le SNUI sort un dossier de presse (http://www.snui.fr/gen/cp/dp/dos_presse.html) consacré au « paquet fiscal ».

S'il est encore trop tôt pour tirer un bilan véritablement exhaustif, certaines tendances peuvent néanmoins être d'ores et déjà dégagées :

- le bénéfice du « paquet fiscal » est effectivement concentré sur une minorité aisée des contribuables,
- les bénéficiaires de la prime pour l'emploi (PPE) qui effectuent des heures supplémentaires et qui pensent profiter de l'exonération votée l'an dernier en seront pour leurs frais : le mécanisme du revenu fiscal de référence aboutira à les faire payer davantage d'impôt sur le revenu et de taxe d'habitation,
- le bouclier fiscal est aussi largement concentré sur une poignée de contribuables...

Pour illustrer ce qui précède, voici quelques exemples chiffrés éclairants des conséquences du « paquet fiscal » :

- sur les heures supplémentaires, un salarié célibataire rémunéré au SMIC à plein temps reçoit actuellement une PPE de 798 euros, s'il effectue 40 heures supplémentaires, sa PPE est diminuée de 60 euros (pour 60 heures supplémentaires, la diminution est de 90 euros),
- concernant le bouclier fiscal, 1.837 contribuables imposables à l'ISF et dont le revenu est supérieur à 41.892 euros ont perçu près de 154 millions d'euros soit une moyenne de 83.820 euros. Pour les plus riches (dont le patrimoine dépasse 15,53 millions d'euros et le revenu est toujours supérieur à 41.892 euros), le montant moyen de la restitution s'élève même à 243.878 euros : ils sont en effet 524 à avoir reçu 127,79 millions euros...

Telles sont les conséquences de deux mesures « phares » de la loi « tepa ».

Alors que la pression sur les finances publiques atteint des proportions inédites, notamment en raison de la « crise », ces dispositions, dont le coût est appelé à croître ces prochaines années, vont avoir des conséquences économiques mais également sociales (montée des inégalités du fait des allègements de la fiscalité du patrimoine, pression sur les heures supplémentaires...) dont l'ampleur est peut-être sous estimée. Pour le SNUI, le véritable bilan du paquet fiscal reste à faire, mais les premiers enseignements que l'on peut en tirer sont déjà alarmants.